



Tarifs annuels rentrée 2022

Maternelle :	2 230 €
Primaire :	2 340 €
Collège :	3 140 €
Lycée :	3 900 €

Surveillance déjeuner : 1 €/jour jusqu'en 5^{ème} inclus.

Réductions :

- 3 enfants à Saint-Dominique : - 5 %
- 4 enfants à Saint-Dominique : - 10 %
- 5 enfants à Saint-Dominique : - 18 %
- 6 enfants à Saint-Dominique : - 25 %
- Puis, 5 % par enfant en plus.

Frais d'inscription (déductibles de la scolarité) : 100 € - **frais de dossier** : 90 € - **participation au « fonds de roulement »** : 305 € par famille, versés à l'inscription et remboursés au départ du dernier enfant.

Les scolarités que vous versez servent à payer les charges courantes de fonctionnement (salaires, locaux, équipements, etc.) mais ne couvrent en réalité que la masse salariale, soit **environ 85 % de nos dépenses** - ceci met en évidence la relative fragilité de notre équilibre financier, qui repose sur la recherche de dons et d'autres recettes à hauteur de 350 000 € par an.

La recherche de nouveaux donateurs parmi vos familles et vos relations est donc une nécessité vitale .

De nombreuses activités ont lieu tout au long de l'année (ventes de Noël, kermesse, séances de bricolage du samedi matin, opérations diverses, etc.) et ont pour objectif principal, outre celui de la cohésion, de garantir à l'école des ressources complémentaires indispensables ou de lui faire réaliser des économies substantielles. **Chaque famille se doit d'y participer activement.** Sur 360 familles, 70 ont, hélas, été identifiées comme ne répondant pas aux sollicitations mentionnées plus haut : aussi peuvent-elles contribuer en faisant un don ou en cherchant des donateurs... ou en rejoignant les équipes de parents déjà engagés !

Enfin, toute nouvelle initiative est la bienvenue, « les petits ruisseaux font les grandes rivières... »

Par ailleurs, nous essayons d'agir pour que chacun contribue, en conscience, à la hauteur de ce qu'il peut effectivement payer. Si les scolarités demandées sont trop lourdes pour certains, il est inconcevable qu'une famille, foncièrement attachée au projet pédagogique de l'école et dont l'engagement est sincère, ne puisse inscrire ses enfants pour des raisons financières.

Les familles concernées ne doivent pas hésiter pas à prendre contact avec notre secrétaire générale, madame De Jaeger (domitille.dejaeger@ecole-saintdominique.org), pour évoquer leur situation et chercher des solutions.